



Revue des missions

**La revue des missions qu'on ne reverra jamais ?
Du déjà vu dans nos ministères...**

Les ingrédients de la

« recette » (en savoir plus ICI):

- La réforme de l'organisation territoriale de l'État incluant préfectoralisation des services et dépeçage des directions régionales.
- Les coupes sombres à chaque Loi de finances.

Les prochaines cibles :

- les missions relatives à l'eau, à la biodiversité, aux fonctions support, à la connaissance des territoires, aux transports, à la prévention des risques, à l'évaluation environnementale, à l'énergie et au climat.

Déjà des premières victimes :

- Le « A » et le « L » des DREAL quasi supprimés par décision de la ministre Gourault sur les effectifs du BOP 135.
- Les missions « fiscalité de l'urbanisme » des DDT(M) décidées comme transférées aux Finances (en savoir plus ICI).
- Les missions « publicités » des DDT(M) annoncées comme transférées aux collectivités (en savoir plus ICI).

Le questionnement :

- vos missions ont-elles vraiment un intérêt ou ne pourraient-elles pas être faites par d'autres ou bien ailleurs ?

Et les missions qui passeraient au travers de la « revue » Pompili? :

- elles risquent de faire les frais de la loi 4D Gourault si elle va à son terme!



Parcs nationaux VNF Transports DREAL Agences de l'eau Aménagement VNF IGN Ancols
OFB Ecologie DIRM DDTM CEREMA Météo France Ecoles et centres de formation
DGAC Administration centrale

N° spécial :

Les missions urbanisme/habitat sur le grill...

Réunion du 8 février 2021

avec la SG du MTE et la DG de la DGALN

Revue des missions

Rubrique urbanisme/habitat

De quoi parle-t-on ?

- 6 politiques publiques ont été cartographiées sur le champ UTAH :
 - garantir un aménagement durable et la cohésion des territoires
 - contribuer à construire un cadre bâti et de vie, de qualité, sain et sûr
 - garantir l'accès à un parcours de logement adapté
 - maîtriser l'usage de l'espace
 - contribuer à la transparence du secteur de l'immobilier
 - améliorer la performance énergétique et environnementale des bâtiments
- et 2 politiques publiques sont aux interfaces entre programme UTAH et PEB :
 - garantir l'approvisionnement durable des activités humaines [en ressources minérales] et en bois
 - préserver et promouvoir la qualité et la diversité des paysages.



Quelles propositions ? (à retrouver ICI)

→ **Maintenir le rôle d'impulsion, de coordination et d'évaluation des DREAL dans certains domaines** : avec quels moyens, quelles compétences, quelle légitimité une fois les effectifs supprimés/émiettés et les Régions placées comme cheffes de file sur tous les sujets ? Des missions non mesurables qui pourront ensuite être abandonnées sans que personne ne s'en rende compte.

→ **Éviter le rôle de « contrôle/doublon » de l'activité départementale par le niveau régional** : cela sous-entend qu'il y a en a. Lesquels ? Le binôme DREAL/DDT est complémentaire, détruire l'un affaiblit l'autre ! Complémentarité n'est pas doublon !

→ **Organisation à l'échelle départementale et/ou transfert de missions régionales vers le niveau départemental ou interdépartemental** : en quoi l'émiettement de compétences et de moyens pourrait-il concourir à l'efficacité du portage des politiques...et encore moins à l'optimisation des effectifs consacrés ?

→ **Transformation numérique et allègement de missions d'instruction au niveau départemental** : CQFD ! L'objectif n'est donc pas de renforcer les DDT(M) ni leur transférer des effectifs. Il s'agit juste de leur faire subir une nouvelle cure de suppression de missions opérationnelles pour pouvoir afficher qu'elles pourront jouer le rôle des DREAL.

→ **Meilleure organisation de la connaissance des territoires** : avec qui, comment alors que même le niveau départemental s'est largement retiré du territoire ?

→ **Abandon ou transfert de missions réalisées par d'autres ministères** : le deuil définitif de toute compétence dans le domaine du bâtiment dans les services du ministère ! Comment être crédible pour en piloter la politique correspondante ?

Et les agents dans tout cela ?

→ **Ce n'est manifestement pas le sujet de préoccupation de l'administration**. Ils ne sont que la malheureuse composante d'une « trajectoire d'ETP » descendante impactée par le dogme anti DREAL du moment. Quand on sait que la première vague des victimes du plan « BOP 135 » lancé en janvier 2020 attendent encore la reconnaissance des mesures d'accompagnement, cela en dit long...

Et les agents des DDT à qui on va expliquer que leur service est « renforcé » mais leur mission « supprimée », eux qui pour la plupart ont déjà été les victimes des plans sociaux ingénierie/ADS/ATESAT/Conduite d'opération.

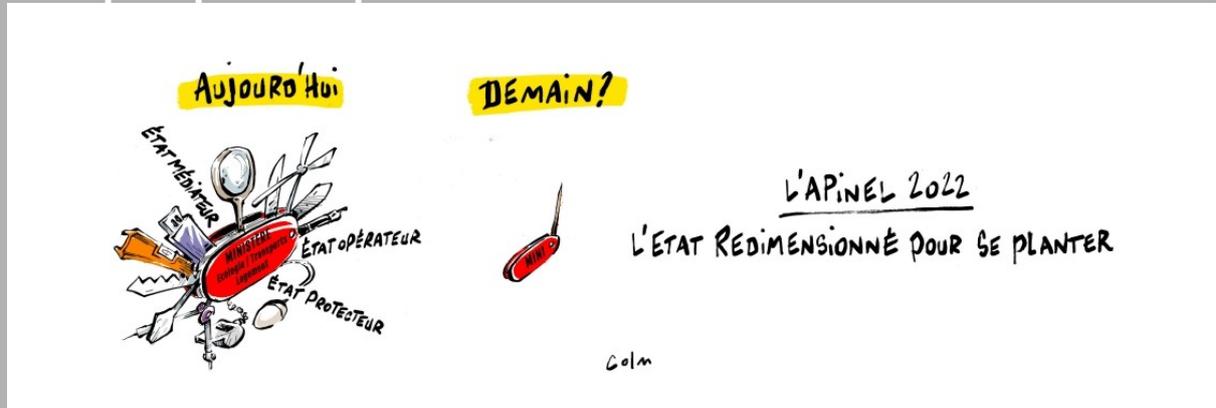
Avec en fond de paysage la chasse aux postes de catégorie B et C...comme si les missions de demain se réduisaient à la catégorie A ! Aucun avenir pour les agents de catégorie B et C en DDT ?

Un message clair qui vous est adressé :
« Vos missions sont au mieux un doublon, au pire ne sont pas utiles ! »

Pour FO, cette première livrée est révélatrice d'un écueil majeur:

La préfiguration d'une retraite massive et en rase campagne face aux assauts du Budget et des injonctions décentralisatrices/préfectoralistes du moment.

Nous cherchons encore à ce stade l'argumentaire donnant une perspective pour les effectifs et missions de demain !



Dans ce domaine comme dans les autres, FO refusera de se laisser embarquer dans un exercice de choix du bras ou des jambes à couper à notre pôle ministériel.

D'autres choix sont possibles !

- **Pour** un État présent, pertinent et cohérent à tous les étages de la République
- **Pour** la reconnaissance et la valorisation de la plus-value des ministères techniques
- **Pour** un État à l'écoute et partenaire éclairant des collectivités locales

- **Pour** un réseau de formation et de recherche ministériel conforté : sans écoles, pas de ministères techniques...et inversement !
- **Pour** un État réellement connecté au territoire, que l'on peut encore toucher du doigt... et pas seulement de la souris
- **Pour** un État qui sera encore là quand on l'appellera à l'aide
- **Pour** une ambition réaffirmée dont l'hypothèse de base ne peut être la contrainte budgétaire
- **Pour** la consolidation des compétences des services et des agents via des parcours professionnels ministériels
- **Pour** des parcours professionnels dans une Fonction publique attractive, valorisée et fière de sa diversité
- **Pour** le retour à des conditions de travail décentes et la prise en compte de l'humain dans l'organisation des services

